



Communiqué de presse



Rapport parlementaire sur le 93 : l'école mise au ban en matière de financement

Jeudi 30 novembre, la commission parlementaire a publié son rapport d'évaluation de l'action de l'Etat dans l'exercice de ses missions régaliennes en Seine-Saint-Denis. Il vient actualiser l'enquête de 2018, à l'origine des 23 mesures pour la Seine-Saint-Denis du gouvernement d'Edouard Philippe. La Cgt Educ'Action 93 fait le point sur le rapport.

Sans surprise, l'école apparaît comme le parent pauvre des politiques. Le trop faible investissements de l'Etat a des méfaits réels sur le quotidien des élèves et des personnels éducatifs. C'est pourquoi la CGT et l'Intersyndicale Éducation (CGT-FSU-SUD-CNT) réclament un plan d'urgence massif à la hauteur des enjeux du 93.

Les grands absent-es de l'enquête : l'état des classes surchargées et des personnels manquants dans le 93, marqueurs d'une rentrée sinistrée

En Seine-Saint-Denis, 22% de la population de Seine-Saint-Denis a moins de 14 ans. L'école est au coeur du département, le plus pauvre de France hexagonale. Les conditions de rentrée sont oubliées par le rapport. Elle a été marquée par deux urgences : le manque de personnels et l'explosion des effectifs d'élèves par classes.

En septembre, il manquait au moins un-e enseignant-e dans 6 établissements sur 10, et au moins un personnel éducatif (CPE, surveillant, enseignant, infirmière...) dans plus de 8 établissements sur 10. En novembre, la situation n'est toujours pas réglée. Dans certains collèges, les effectifs par classe sont passés de 25 à 29 élèves, et de 25 à 32 élèves dans les filières administratives de lycée professionnel.

Pourquoi les élèves du 93 perdent-ils un an de scolarité ?

Nous sommes en novembre et dans la plupart des circonscriptions, il n'y a plus d'agent-es de remplacement disponibles. Cette situation indécente a pour conséquence la perte d'une année de cours entre la maternelle et le lycée en raison des non-remplacements. L'Etat ne remplit pas ses obligations de continuité pédagogique et ne respecte pas les besoins des élèves.

Bien que la CGT soit critique du dispositif des évaluations nationales, nous ne pouvons que déplorer les résultats des élèves du 93, les plus bas de France hexagonale.

Un rapport qui tourne autour des vraies solutions

L'école est non seulement le parent pauvre des politiques publiques, mais on constate que les leçons n'ont pas été tirées du rapport d'alerte de 2018. S'il existe une prime de fidélisation dont les effets ne sont pas confirmés, la CGT s'étonne que la solution de collectifs budgétaires dédiés au bâti ou au recrutement immédiat de personnels soit mis à l'index. En 1998, les personnels avaient trouvé la solution en obtenant la création de 3 000 postes supplémentaires. 25 ans plus tard, il est temps de ressortir les enveloppes budgétaires. Un plan d'urgence est ce qui permettra à la situation de changer.

Pour Louise Paternoster, co-secrétaire générale de la CGT Educ'action 93 : « l'enquête de la commission parlementaire met à jour le choix de société porté par l'Etat et le gouvernement : donner moins là où il y en a le plus besoin. L'éducation est sous-financée dans notre département qui est pourtant le plus jeune mais aussi le plus pauvre de France. Le gouvernement doit revoir sa copie : il est urgent de constituer des collectifs budgétaires pour la création de postes et pour le bâti vieillissant, dégradé et partiellement amianté du 93. »

Pour Zoé Butzbach, co-Secrétaire Générale de la CGT Educ'Action 93 : "Actuellement, seuls 17 médecins scolaires sur 50 sont en poste. Pourtant, le 93 est un désert médical et le rapport souligne la vulnérabilité de sa population en ce qui concerne la santé. La suppression de 10000 postes entre 2017 et 2024 ne laisse augurer rien de bon. À département hors-norme, moyens hors normes : un plan d'urgence est à débloquer immédiatement pour assurer l'égalité sur tout le territoire. C'est ce que porte la CGT."